

Sur la piste du pistage

La revue de presse de Jonas@framasoftware, qui paraît quand il a le temps. Épisode N° 3/n

Facebook juge de ce qui est fiable ou non

Le nouvel algorithme de Facebook, qui permet de mettre en avant (ou reléguer aux oubliettes) les informations sur votre mur, cherche à faire du *fact-checking*. C'est logique : plutôt que de donner la maîtrise à l'utilisateur de ses fils de données, pourquoi ne pas rafistoler les bulles de filtre que le réseau social a lui-même créées ?

Un article à lire chez Numérama.

Le pistage par ultrasons contribue à nous profiler et permet de repérer les utilisateurs de Tor



Les annonceurs et les spécialistes du marketing ont la possibilité d'identifier et de pister des individus en insérant des fréquences audio inaudibles dans une publicité diffusée à la télévision, sur une radio ou en ligne. Ces ultrasons pouvant être captés à proximité par les micros des ordinateurs ou des

smartphones, vont alors interpréter les instructions (...) Les annonceurs s'en servent pour lier différents dispositifs au même individu et ainsi créer de meilleurs profils marketing afin de mieux diffuser des publicités ciblées dans le futur.

L'année dernière, des chercheurs ont expliqué que des attaquants pourraient pirater ces ultrasons pour pirater un dispositif (ordinateur ou smartphone). Cette fois-ci, ce sont 6 chercheurs qui ont expliqué que cette technique peut également servir à désanonymiser les utilisateurs de Tor.

Un article à lire chez Developpez.com

Les parents allemands ne veulent pas de la poupée qui espionne leurs enfants

D'après cet article signalé par l'indispensable compte Twitter de Internet of Shit

Les chercheurs expliquent que les pirates peuvent utiliser un dispositif Bluetooth inclus dans la poupée My Friend Cayla pour écouter les enfants et leur parler pendant qu'ils jouent.

La commissaire européenne à la Justice, à la Consommation et à l'Égalité des sexes, Vera Jourova, a déclaré à la BBC : » je suis inquiète de l'impact des poupées connectées sur la vie privée et la sécurité des enfants ».

Selon les termes de la loi allemande, il est illégal de vendre ou détenir un appareil de surveillance non-autorisé. Enfreindre la loi peut coûter jusqu'à 2 ans de prison.

L'Allemagne a des lois très strictes pour s'opposer à la surveillance. Sans doute parce qu'au siècle dernier le peuple allemand a subi une surveillance abusive, sous le nazisme puis sous le régime communiste de l'Allemagne de l'est.

Euh, et en France, tout va bien ?



image par Cathie Passion (CC BY-SA 2.0)